

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 JUILLET 1886

LA COMMUNE DE 1886.

Pour se prouver à lui-même que le péril n'est pas à gauche, le gouvernement vient d'ouvrir un peu plus largement la porte aux révolutionnaires. Sur les instances très-vives de M. Sarrien, le Sénat a voté une loi déjà adoptée par les députés du Palais-Bourbon, d'après laquelle les séances du conseil municipal de Paris seront désormais publiques. Que va-t-il résulter de cette loi? Les commerçants, les industriels, les vétables travailleurs iront-ils surveiller les délibérations du conseil municipal? Non, ceux-là n'ont pas de temps à perdre. Le public, à ces séances, sera exclusivement composé des socialistes dont la principale occupation est de faire de la propagande révolutionnaire. Et ceux-ci viendront pour pousser le conseil municipal dans la voie des folies politiques. Ils applaudiront aux propositions des Vaillant, des Chabert, des Joffrin, des Cantoux et autres échappés de la Commune. Ils intimideront les faibles du centre qui ont le sentiment de se retenir sur la pente. Nous verrons reparaître tous les désordres de la Commune de 1793, où le public des Maratistes et des tricoteuses imposait ses votes par ses cris furieux. Voilà ce que prépare une loi que le gouvernement n'a pas craint de soutenir à la tribune parlementaire. C'est insensé! On se rappelle que, dans la discussion de la loi de proscription contre les princes, M. Léon Renault signala les complaisances imprudentes du gouvernement pour les socialistes. M. de Freycinet, très vexé, formula une opposée protestation.

Jeudi, un sénateur de la droite posa au ministre de l'intérieur cette question: — « Si le conseil municipal, débordé, émet des votes insensés, le dissoudrez-vous? » Le ministre de l'intérieur a répondu cyniquement. — « Je ne le dissoudrai pas. » Ainsi donc la Commune restaurée officiellement va fonctionner sous l'œil bienveillant du gouvernement. Quelles jolies choses nous allons voir! Et dire que ces imbéciles de gouvernants font de pareilles concessions dans l'espoir de faire monter les actions de la République aux prochaines élections générales!

LES AMIS DE L'AGRICULTURE!

La Chambre a repris samedi l'importante discussion des propositions de loi tendant à la protection des céréales françaises menacées par la concurrence étrangère. Mais cette reprise ne saurait être attribuée ni au gouvernement ni à la majorité républicaine. MM. Develle et Goblet ont fait tous leurs efforts pour provoquer l'ajournement indéfini du débat. Grâce à la droite ils ont échoué; mais, depuis huit jours, ils intriguent dans les couloirs et en séance pour entraver la discussion commencée. A la fin de chaque séance, on voit leurs émissaires monter à la tribune pour demander des modifications à l'ordre du jour de la Chambre, et cela dans l'espérance de gagner du temps et d'empêcher le vote de la loi avant la clôture de la session actuelle. Nous dénonçons ce mauvais vouloir et ces louches manœuvres à nos agriculteurs écrasés sous le poids des impôts et livrés en outre sans défense à la merci de l'étranger.

Succès conservateur
L'important canton de l'arrondissement de Roanne n'avait jamais nommé, depuis 1870, que des républicains. Les conserva-

teurs n'osaient même pas lutter. Une élection allait encore avoir lieu dans les mêmes conditions le dimanche 20 juin, lorsqu'au dernier moment un conservateur eut le courage d'affronter la lutte. Bien que tardive, son intervention amena un ballottage. Voici les chiffres de ce premier scrutin: MM. Charevondier, cons. 4293 voix. Valorga, républicain 4298. Huit jours après, la campagne étant plus goureusement menée, M. Charevondier, le conservateur, l'emportait avec une majorité de 89 voix: 4692 contre 4603.

LA MONARCHIE ET LA PRESSE ALLEMANDE

« L'avènement des d'Orléans est certain; mais on ne peut encore en fixer le jour. En Allemagne, nous n'avons pas à nous féliciter d'une restauration monarchique; mais il nous faut nous familiariser avec cette éventualité. » (Allgemeine Zeitung.)
« Nous autres Allemands nous ne pouvons que souhaiter de voir les d'Orléans éloignés du trône; la question est de savoir si leur expulsion préservera la République des périls qui l'entourent de toutes parts. L'expulsion sera considérée comme un acte dicté par la peur et la rage; elle n'inspirera nulle part de la confiance ni dans l'habileté des hommes d'Etat de la République, ni dans la durée de ce régime. » (Tageblatt.)
Ces déclarations sont conformes à celles de M. de Bismarck révélées, il y a douze ans, au cours du procès d'Arnim. L'Allemagne a peur de la Monarchie; donc le devoir de tout bon Français est de ramener la Monarchie.

QU'ON EXPULSE DOUVILLE
Le gouvernement nous sera reconnaissant de lui signaler un « descendant des

» familles ayant régné sur la France », qui a échappé à sa sollicitude. Nous lisons dans un dictionnaire de la noblesse: « DOUVILLE DE MAILLEFEU (Louis-Marie-Gaston, comte de), ancien officier de la marine impériale; né à Parme, le 7 août 1835. — Domicile: Château de Valma-Limercourt (Somme) et Paris. » Famille originaire de Normandie, où se trouvait le fief de Douville, près Rouen, fixée en Picardie, en 1373, par le mariage de Jean de Douville, chevalier, avec Brigitte de Quinquempoix, fille de Robert de Quinquempoix, conseiller du roi Philippe VI de Valois, descendant de Charlemagne, Hugues Capet et Louis VII, par deux alliances avec la maison de Ponthieu, qui apportèrent le fief souverain de Maillefeu dans cette maison, etc., etc.
» AUTEURS A CONSULTER: Dom Pagnier, le P. Ignace, d'Hoziar, manuscrits de la Bibliothèque impériale, catalogue des noblesses de Normandie et de Picardie, etc. »
M. le comte de Douville de Maillefeu, qui descend de Charlemagne, a voté l'expulsion de M. le Comte de Paris et du Prince Napoléon, sans réclamer pour lui-même. C'est de l'hypocrisie.

LE FLÉAU DU JOUR

Le Journal des Débats signale à ses lecteurs le travail de M. Henri Germain publié par la Revue des Deux-Mondes et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler: « Avec sa haute compétence, écrit le Journal des Débats, M. Germain analyse notre situation financière, il en signale les dangers et il n'a pas de peine à démontrer qu'une nation qui, en pleine paix, emprunte tous les ans 600 millions et charge ainsi son budget d'une annuité de 25 millions, alors que les ressources vont sans cesse en diminuant, marche fatalement à une irrémédiable catastrophe. »
On voit qu'en écrivant qu'avec les dilapidations des républicains la République de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS
TROISIÈME PARTIE
LEQUEL?

— Buvez... trinquons... lui disait-il gaiement. Il faut cela... Tout à l'heure, je l'ai bien vu... Oh!... répliqua-t-elle, ce n'était pas de peur, c'était la fièvre du conscrit qui marche bravement... Bravo!... une dernière coupe... A la victoire!
— Si pourtant j'allais faiblir!... murmura-t-elle.
— Et pourquoi?... se récria-t-il. Vous êtes une grande cantatrice... D'ailleurs, personne ne reconnaîtrait sous la feinte bronzée d'Aïda... Ce n'est pas le jour de se jouer avec un masque?... Apprenez-moi, d'ailleurs, vous aurez dans la salle de nom-

breux amis... tous les miens... un seul dans notre secret.
— Qui donc?
— Léonard.
— Vous lui avez dit?
— Pas encore. Mais je lui ai envoyé le fauteuil d'orchestre voisin du mien avec recommandation d'en profiter... Une sorte de rendez-vous... Quand vous paraîtrez en scène, s'il donne quelque signe de surprise; je compte lui dire tout bas: « Tais-toi!... oui, c'est elle!... » N'est-il pas artiste aussi. Comme tel, exempt de préjugés... Il comprendra tout de suite qu'il n'y a qu'honneur et gloire à faire argent de son talent... surtout pour les autres...
— Oh!... répondit-elle, ce que j'ambitionne, c'est le salut de ceux que j'aime!...
Philibert Khun avait dit vrai. Tant sous ce nom que sous celui de sir Jonathan, il avait d'avance préconisé la débutante annoncée d'ailleurs par les journaux comme une merveilleuse trouvaille. Il avait fait plus, en tant que papa Justin: Gustave, étant allé le voir la veille, en avait reçu vingt billets de paradis. « Chauffez-moi ce début-là mes enfants... C'est une des nôtres!... »
A quoi le gréviste malgré lui s'était empressé de répondre:
— Me voici chef de clique!... Comme ça se trouve... Moi qui cherchais justement de l'ouvrage.

— Reviens demain. Je te réserve une mission de confiance.
— Encore parmi les Romains?
— Non!... pas tout à fait. Mais il s'agit d'un voyage.
— En route, alors!... on s'attachera subseqüemment une paire de pattes. Au jour d'aujourd'hui, j'ai tous mes attributs. Regardez plutôt ces mains-là! Les baltoirs!
Rien ne se propage plus vite à Paris que les nouvelles théâtrales. Un vent de réclame y souffle chaque soir, poussant la foule à la great attraction. Celui-là, c'était le théâtre italien...
La salle était comble, aux petites comme aux grandes places. Nous y retrouverons la plupart de nos personnages. Dans cette loge, la marquise de Rios et sa fille. A droite du fauteuil d'orchestre de don Ramon d'Avila, patronnant le pseudo duc de Montmayor, Alphonse, hier encore le Louveteau, aujourd'hui méconnaissable, en habit noir et cravate blanche, le gardenia à la boutonnière, le monocle dans l'œil, un parfait gommeux, le comble du psychisme.
A gauche, Léonard et Philibert Khun, qui lui a tout appris déjà. Ils sont très-émus tous les deux, surtout celui-ci, très-pâle.
L'heure approche... On commence... La voici! Dès ses premiers pas sur la scène, dès les pre-

mières notes lancées par sa voix, on sent courir dans la salle le frisson précurseur des grands événements lyriques... Déjà quelques brava!... brava!... se font entendre. Après le grand air, c'est une triple salve d'applaudissements et qui se renouvellent encore aux quatrième galeries, roulant comme un tonnerre. Gustave est là, comme Jupiter maniant les carreaux de la foudre. Il commande aux éléments, représentés par une vingtaine d'Enfants de Paris. « Hardi! les camarades!... leur commanda-t-il; encore!... toujours!... du nerf et de l'ensemble... Hurrah!... pan! pan! pan!... hurrissema!... »
Puis, en sourdine et pour lui seul:
— Mais c'est qu'elle en a tout de même, du charme et du chien, la petite sœur!... Et quel galoubet!... Mais où diable l'ai-je entendue, déjà, cette voix-là?... Je me rappelle!... Et le signallement lui correspond... La protégée, d'ailleurs, au papa Justin... Si c'était elle!... Si c'était lui!... En Égyptienne maintenant... De la féerie, quoi!... Les trente-six métamorphoses!... un caméléon!...
Le succès allait grandissant. Dès la fin du premier acte, le rideau dut se relever. Un premier rappel... auquel Gustave Aïda, comme il le proclamait lui-même au paradis. Dans le reste de la salle, une grande agitation, toutes sortes de curiosités: « Mais quelle est cette chanteuse?... Del primo cartello, mon cher!... une étrangère... une

1886 marche à la banqueroute comme l'a fait celle de 1792, nous constatons un fait prévu par les financiers les plus autorisés :

« Abordant ensuite des considérations plus générales, ajoutent les *Débats*, M. Henri Germain indique, avec une rare sûreté d'analyse, les vices qui rongent notre constitution politique. Il constate que nous n'avons plus « ni gouvernement ni contrôle ». Le gouvernement, dans toutes les questions un peu importantes, abdique devant la Chambre; et celle-ci fait bon marché de son droit de contrôle à la condition que le gouvernement lui accorde, sans compter, les places et les sinécures dont elle a besoin pour payer le zèle intéressé des politiciens. Ce fléau des politiciens de profession est un fait relativement nouveau, au moins en France; mais il a trouvé un terrain bien préparé et il a grandi avec une telle rapidité qu'il envahit maintenant tout notre organisme politique et administratif. Tout ce que M. Germain a écrit sur ce sujet est à retenir et à méditer. »

Ce que nous avons regretté dans le travail de M. Henri Germain, c'est qu'il n'aboutit à aucune conclusion, et le *Journal des Débats* l'imite.

Il y aurait pourtant, ne serait-ce qu'au point de vue historique, une question bien intéressante à étudier : c'est celle de savoir pourquoi la République ne peut pas être un gouvernement, et pourquoi à ce gouvernement absent se substitue le fléau des politiciens de profession. Cela n'est pas un fait nouveau, nous l'avons vu se produire de 1791 à 1794. Les politiciens de profession, les brailleurs des clubs, la Commune, les émeutiers ont dominé l'Assemblée législative et la Convention.

Selon nous, cela tient précisément à notre histoire que nous continuons aussi bien avec les brigands qu'avec les fantoches révolutionnaires.

La Monarchie a été en France le seul pouvoir accepté et toujours reconnu par le peuple. Toutes les améliorations, tous les progrès, toutes les conquêtes qui ont fait de notre pays ce qu'il est, nous les devons à la Royauté.

C'est elle qui a fait la France.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 juillet.

Nos rentes restent stationnaires tout en conservant de bonnes tendances : 3 0/0 ancien 83.17; 4 1/2 0/0 110 70.

Le comptant transmet de nombreux ordres d'achats en obligations Foncières et Communales à lots du Crédit Foncier; les titres les plus recherchés, en raison de la marge de hausse qui leur reste à parcourir, sont ceux des emprunts 1879, 1880 et 1885. L'action est en hausse à 1.392.

On remarque la continuité des achats sur l'action de la Société Générale dont la clientèle s'étend de plus en plus.

La Société de Dépôts et Comptes Courants partage avec la Société Générale la faveur des capitaux de placement. Ce titre, qui donne un revenu de 16 francs par an, se capitalise aux environs de 7 0/0.

L'action de Panama a fléchi à 440. M. de Lesseps ne sera pas entendu par la commission de la Chambre avant les premiers jours de la semaine. Le marché attend avec impatience la solution de la question des obligations à lots.

inconnue, mais la célébrité de demain !... Une perle !... Un trésor !... L'oiseau rare !... *Rara avis !... Nec pluribus impar !* »

Léonard était au septième ciel. « Ah !... je l'avais bien jugée !... la brave enfant !... » murmurait Philibert en essayant une larme.

Puis, à son jeune compagnon :

— Allons voir si ces dames de Rios l'auront reconnue ? lui proposait-il.

On comprend que Léonard ne se le fit pas répéter deux fois. La marquise, indolente comme toujours, n'avait aucun soupçon. Il n'en était pas ainsi de sa fille.

— C'est étrange !... leur dit-elle, j'avais entendu chanter ce rôle par Fernande, sur le théâtre de Valrose... et vous aussi, monsieur Léonard... Ne trouvez-vous pas que la *Senorita* lui ressemble ?

— En effet... balbutia-t-elle.

— Où donc est-elle, ce soir, notre chère Fernande ?

— Auprès de la duchesse, je présume, répondit évasivement Philibert.

Au sortir de la loge, ils se croisèrent avec Alphonse et don Ramon, qui s'y présentaient à leur tour.

Les deux jeunes gens échangèrent un regard ennemi. Léonard n'avait pu contenir un geste d'indignation.

— Es-tu fou ? murmura Khan en l'entraînant

Le Crédit Lyonnais offert à 522.50 rencontre difficilement une contre-partie.

Bonne tenue de nos Chemins de fer.

BIBLIOGRAPHIE

LES SŒURS MAÇONNES. Mystères de la Franc-Maçonnerie des D^{ms}. dévoilés par LÉO TAXIL. — Un fort volume. Prix : 3 fr. 50. — Editeurs : Letouzey et Ané, 51, rue Bonaparte, Paris.

Beaucoup de personnes croient que la Franc-Maçonnerie se borne à recruter des hommes et s'imaginent ainsi que les Frères Trois-Points n'ont pas de Sœurs. Il n'en est rien pourtant; les Loges de dames existent bel et bien, annexées aux Loges d'hommes et servant aux « amusements mystérieux »; c'est par cette expression même que les sectaires désignent les séances secrètes où les Sœurs Maçonnes ouvrent à leurs dignes Frères les portes de leurs temples.

D'après l'évaluation de M. Léo Taxil, les Loges françaises, dans la proportion de soixante pour cent, sont, à cette heure, doublées, ou, pour nous servir du terme officiel, « pratiquent l'Adoption »; ce qui revient à dire que, indépendamment des 400 et quelques Loges d'hommes, la France compte environ 230 Loges de femmes, établies surtout dans les grandes villes. Avec un véritable courage, l'auteur des *Frères Trois-Points* dénonce à l'indignation publique cet état de choses, qui ne fait que s'aggraver chaque jour. Et, certes, il faut savoir gré à M. Léo Taxil d'avoir démasqué la secte jusque dans ses plus honteuses turpitudes. On ne connaissait jusqu'à présent que la théorie de la « morale indépendante »; maintenant sa mise en pratique est révélée; et il y a lieu d'espérer qu'en présence du péril imminent qui menace les familles, les honnêtes gens secouent leur torpeur et sauront faire leur devoir. Les horreurs que révèle M. Léo Taxil, dépassent tout ce que l'on peut imaginer; il y a, dans son livre, un chapitre qui a même dû être publié en latin, tant est grande l'ignominie des sectaires. N'importe, les onze autres chapitres, publiés en français, suffiront pour édifier le public, malgré les réticences et les demi-mots de l'auteur.

On se demandera à la lecture de ce nouveau volume, s'il est possible que la Maçonnerie soit tolérée par les gouvernements, quel'qu'ils soient.

En effet, on ne saurait sortir de ce dilemme : — ou les révélations de M. Léo Taxil sont des mensonges; et alors, comment, depuis bientôt six mois, n'a-t-il pas encore été poursuivi comme colporteur par les présidents des Loges dont il a imprimé les noms ? Pourquoi la presse maçonnique, au lieu de prouver l'innocence des sectaires, se borne-t-elle à traiter le converti de faux-frère; de traître, ayant violé ses serments ? Ce n'est pas répondre; car, les faits divulgués ne sont pas niés; il est clair que secouer un joug infâme est un acte méritoire, et non une conduite répréhensible.

— Ou bien M. Léo Taxil révèle la vérité; et alors, comment la police n'intervient-elle pas pour fermer les Loges, à l'instar des plus mauvais lieux ?

vers l'escalier, un éclat ne prouverait rien... Ne désires-tu pas, d'ailleurs, que M^{lle} de Rios ignore, jusqu'à nouvel ordre, le nom, le titre, que tu lui feras porter un jour ?

— Oui... mais le voir usurper par ce fanfaron... le savoir près d'elle...

— Eh !... qu'importe !... N'est-elle pas femme à discerner le strass du diamant ?

Quelle n'eût pas été la colère de Léonard si, quelques instants plus tard, il eut entendu son rival dire à don Ramon d'Avila tandis qu'ils reprenaient possession de leurs deux fauteuils d'orchestre :

— Vous savez que je m'en toque, de la belle Carmélita !... Quelle chic duchesse de Montmayor, hein !... si c'est moi qui reste le duc.

Don Ramon ne répondit pas. Il braquait sa jumelle sur la *Senorita* reparaissant en scène. Il avait reconnu son ex-pupille, cette Fernande, objet de ses convoitises et qu'il n'avait pu fléchir, qui semblait le braver encore de son triomphe... Une comédienne, à présent... c'est-à-dire une plus facile proie... Il la dévorait des yeux, il sentait renaitre, mais plus ardent encore, l'amour mêlé de haine qu'il ne désespérait pas d'assouvir.

Quelle revanche !... quelle victoire ! s'il domptait enfin cette indomptable, s'il devenait l'heureux maître, n'importe comment, de celle que tout Paris acclamait, adorait... L'idole du théâtre !

Ce nouveau livre, *Les Sœurs Maçonnes*, se recommande surtout aux conservateurs militants, aux hommes d'action, à quiconque se sent l'énergie nécessaire pour la propagande, à tous les honnêtes gens qui ont à cœur de désabuser le peuple, victime aveugle de la plus abominable des sociétés secrètes.

Nous rappelons, en terminant, que les *Frères Trois-Points* en sont à leur vingt-deuxième édition, et que *Le Culte du Grand Architecte* en est à sa dix-septième. Chaque volume se vend séparément. On peut se procurer *Les Sœurs Maçonnes* et les autres ouvrages de M. Léo Taxil chez les principaux libraires, ou bien en envoyant un mandat-poste de trois francs cinquante par volume aux éditeurs : Letouzey et Ané, 51, rue Bonaparte, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

INAUGURATION DE LA LIGNE DE CHATEAU-DU-LOIR A SAUMUR

Le Ministre des Travaux publics à Saumur

Le train ministériel où se trouvaient M. Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes, et M. Baihaut, ministre des travaux publics, est parti de Paris, gare Montparnasse, hier matin à 7 heures, et est arrivé à Château-du-Loir à 11 heures 25. Il a été reçu à la gare par tous les invités ayant à leur tête M. Lemonnier, sénateur.

Les invités de Saumur sont partis à 8 heures. Parmi eux, M. Cottineau, sous-préfet, M. le maire, les membres du Tribunal civil, une dizaine de conseillers municipaux et quelques autres privilégiés qui avaient reçu des lettres d'invitation. Le train comprenait 23 wagons; il a reçu des représentants de l'autorité dans chaque station.

Dans l'assistance, à Château-du-Loir, nous avons remarqué, dit la *Petite France*, MM. Belle et Albert Pesson, députés d'Indre-et-Loire, arrivés par le train d'inauguration; MM. Benac et Aymond, auditeurs au Conseil d'Etat; MM. Cavaignac, Leporché, Paillard-Duclerc, de Soudier, etc., etc., députés; MM. Rubillard, Cordelet, sénateurs; M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, accompagné de M. de Musset, secrétaire général; MM. de Bonnefont et Moras, conseillers de préfecture, et Lartigues, chef du cabinet; M. le sous-préfet de Loches; M. Maurice, président du tribunal civil de Tours; M. le secrétaire général de Loir-et-Cher; MM. les sous-préfets de Saumur, de Baugé, de Saint-Calais, de Loches, de La Flèche, de Vendôme, etc., etc., ainsi qu'un certain nombre de conseillers de préfecture.

Le corps universitaire était représenté par M. Zévort, recteur de l'Académie de Caen, et par plusieurs inspecteurs d'Académie et primaires, particulièrement M. Lemas, inspecteur d'Académie à Tours.

Nous devons mentionner en outre la pré-

Ces bravos, cet enthousiasme grandissant d'acte en acte, enivraient le misérable d'une joie farouche et muette. Seul, il n'applaudissait pas. « Oh !... je la veux !... Je l'ai !... » se dit-il après le duo final, au milieu de l'ovation sans pareille qui consacra le succès de la *Senorita*. Des rappels innombrables !... une avalanche de fleurs ! En un mot, le mot italien : Fanatisme !

L'impresario lui-même était possédé. Sitôt que sa nouvelle *prima dona* voulut bien le recevoir, il se précipita dans sa loge, et lui remit un paquet de billets de banque :

— Engagement ratifié !... s'écria-t-il, et dès ce soir, presto subito !... Voici les quinze mille !

Alors seulement, à la pensée des heureux qu'elle allait faire, Fernande fut réellement convaincue, heureuse. Son frère était sauvé !

En rentrant à la maisonnette de Saint-Mandé, elle ne trouva, dans le petit salon, que Francine et maman Bazin.

— Je t'attendais !... dit en l'embrassant celle-ci. J'avais si grand peur de ne pas te voir revenir !

— Où donc est Guillaume ? questionna Fernande.

— Là-haut !... répondit Francine, dans notre chambre... Il sommeille, sur l'espoir que tu m'avais permis de lui donner...

— Donne-lui ces billets !... conclut tout bas sa sœur, il se rendormira plus tranquille encore en

sence d'un très grand nombre de fonctionnaires de l'administration des mines de fer de l'Etat, en tête desquels se trouvaient M. Cendre, directeur des mines de fer de l'Etat, et M. Polack, directeur général.

M. Wilson, retenu à Paris pour une affaire urgente, n'avait pu se rendre, au dernier moment, à l'invitation qui lui avait été adressée.

Après les présentations d'usage, le dîner naturel à pareille heure, s'est rendu à la mairie de Château-du-Loir, où les invités de bienvenue ont été échangés, puis le train dirigé vers les Halles de la ville, pour le recevoir en un banquet de 350 convives.

La *Petite France* en donne le menu et déclare que tous les gourmets présents ont donné leur approbation.

Au dessert, naturellement, on a fait de la politique.

Nous citerons la feuille wilsonnienne.

En terminant son speech, M. Baihaut affirmé qu'il avait la certitude de voir les sacrifices que s'impose l'Etat en matière de travaux publics, récompensés par le vote et la confiance des populations au gouvernement de la République.

M. Zévort, recteur de l'Académie de Caen a porté un toast à M. Goblet, ministre de l'instruction publique, et a loué l'impulsion qu'il a donnée à l'instruction publique en France à tous ses degrés.

Dans une brillante improvisation, qu'un applaudissement interrompue par de chaleureux applaudissements plusieurs fois répétés, M. Goblet, ministre de l'instruction publique a longuement expliqué qu'une grande partie des efforts du Gouvernement étaient dirigés vers l'instruction qui, depuis l'établissement de la République en France, a fait des progrès considérables, universellement constatés.

« C'est pour la République, en vue de son affermissement, que nous travaillons sans cesse. Chacun, dans la sphère de son action, a dit M. Goblet, nous ne sommes que des hommes dévoués aux idées que vous nous avez donné mandat de défendre. Nous le sommes, en dépit des protestations intéressées de ceux qui veulent reculer le passé, et sans nous préoccuper des larmes et des injures dont nous sommes constamment l'objet dans une certaine presse; car, messieurs, nombre de gens passent leur temps à travestir notre caractère, nos idées, nos intentions manifestées à nous représenter sous des couleurs tout à fait noires que véritablement elles sont invraisemblables pour des esprits sérieux non prévenus. C'est pour ce que nous, messieurs, que nos adversaires reprochent vos ministres de trop voyager. Leurs reproches sont intéressés. Ils préféreraient beaucoup que nous ne vinsions pas comme aujourd'hui, au milieu des propositions, afin de n'être pas connus, et de voir ainsi laisser s'accréditer auprès des légendes que nos adversaires se contentent à répandre. Eh bien ! qu'ils se rassurent à répandre. Eh bien ! qu'ils se rassurent pour assuré que, chaque fois que nous

les sachant sous son oreiller !
Mais, dans la petite maison, celle qui dort mieux cette nuit-là... ce fut Fernande.

Théâtre de Saumur

Lundi 5 juillet 1886.

Représentation donnée par la troupe composée de

des Galeries Saint-Hubert de Bruxelles

LA VIE PARISIENNE

Opéra-bouffe en 4 actes, de MM. Meilhac et Halévy, musique d'OFFENBACH

Distribution :

Le baron de Gondremark.....	MM. Paillet
Bobinet.....	Reinhold
Frük.....	Carrière
Le Brésilien.....	Darbois
De Gardefeu.....	Mlle Lucie
Gabrielle.....	Bazin
M-tella.....	Lambert
M ^{me} de Gondremark.....	M ^{me} G. G.
Pauline.....	Dupont
De Folle Verdure.....	De Folle

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. le concierge, rue de la Comédie, et, pour avoir des billets, chez le Concierge du Théâtre.

... nous le permettront, nous rechercherons les occasions de nous rapprocher des populations, de nous mettre en communication avec elles, de connaître leurs intérêts, de leur faire connaître leurs revendications et nous travaillerons ainsi pour le gouvernement dont vous nous avez confié la direction. »

M. le ministre a terminé en félicitant la ville de Château-du-Loir de ses heureuses initiatives en matière d'instruction, et en remerciant M. Lemonnier des sacrifices personnels qu'il s'est imposés en vue de la construction des nouvelles écoles.

Après ce boniment, chaleureusement applaudi par les invités des hommes au pouvoir, l'assistance s'est séparée et a regagné la gare distante de 2 kilomètres.

Le train d'inauguration est reparti à 2 heures 25 de Château-du-Loir et est arrivé bien exactement à Saumur à l'heure indiquée, à heures 9.

SAUMUR

Tous les fonctionnaires des diverses administrations, le cadre de l'École de cavalerie ayant à sa tête M. le général Danloux, occupaient le quai de la Gare, et ont reçu M. Baihaut dans la salle d'attente, élégamment décorée pour la circonstance.

On sait que M. Goblet, sa harangue de Château-du-Loir débitée, avait repris le chemin de la capitale.

Le ministre des travaux publics, après un rapide défilé de tous les fonctionnaires dans le salon de réception, est sorti sur le quai de la gare et a vu le riant coteau de Saumur. Ce premier aperçu a vivement excité sa curiosité bien légitime et il a demandé à monter la galerie vitrée qui conduit en haut. De là, escorté de M. le général Danloux, de M. Vinsonneau et de plusieurs étrangers, le ministre s'est avancé pieddestrement jusqu'au milieu du pont Cessart, est tombé en admiration devant la ligne des quais, la beauté de la Loire, la splendide percée de la gare à Bourneau.

Mais il fallait repartir, le cortège a fait demi-tour et a regagné le pont Napoléon.

Pendant cette excursion, le train ministériel s'est garé sur la voie de l'Etat pour laisser passer le train régulier omnibus qui part à 4 heures 44. M.M. les invités prenaient part au lunch servi par la Ville dans la salle d'attente des troisièmes, également ornée et paroisée.

En redescendant sur le quai d'embarquement, M. le ministre s'est montré ravi de la beauté du site, et a exprimé ses regrets de ne pouvoir prolonger son séjour dans nos murs.

En arrivant en gare, un monsieur qui avait pris place dans le fourgon à la suite de la machine, se penchant le corps en avant par la portière à coulisses, a poussé un formidable cri de *Vive la République!*

Pas le moindre écho n'a répondu. Effet de chaleur peut-être, mais pas pour la République, bien sûr.

Au départ, le personnel des chemins de fer de l'Etat, des employés de la voie, des messieurs galonnés se sont trouvés réunis aux abords du wagon-salon de M. le ministre, et avec la République vive le ministre! ont retenti. Un gosier bien timbré a poussé un *Vive...* qui n'a pu aller plus loin. Etait-ce un remords, ou un cri dit sédition? on peut tout supposer.

Pendant ces vivats, le train s'ébranlait. M. le ministre se tenait majestueusement découvert devant la vitrine ouverte et saluait le public il a pu constater, hélas! que les cris ne dépassaient pas le groupe qui s'est trouvé tout fortuitement réuni devant son wagon.

Le train ministériel a bientôt disparu sous le viaduc, s'est incliné à gauche par la Basse-Loire et Briacé pour arriver au magnifique pont métallique qui traverse la Loire. Pendant cette traversée, le train a ralenti considérablement sa vitesse afin que le ministre ait encore contempler Saumur. Cela nous permet de penser que M. Baihaut reviendra sous voir, sinon comme ministre, du moins comme simple particulier! Mais alors les curieux ne courront plus pour le voir. *Sic transit gloria mundi.*

Enfin, le ministre et ses invités rentrent dans les ténèbres, au Jagueneau, sous le tunnel de 400 mètres qui traverse le cofeau, et vont à toute vapeur vers Montreuil-Bellay avec un retard de 30 minutes.

La locomotive qui a inauguré hier la ligne de Château-du-Loir est magnifique. Sa construction est d'après le système dit à éperon. Son avant n'étant pas plat, mais en forme de queue de navire, présente une moins grande surface de résistance à l'air, et les

trains, avec ces machines, gagnent en vitesse dès le départ.

Hier soir, la musique du collège de Saumur s'est fait entendre dans le Square, puis a traversé la ville escortée de pompiers portant des torches.

On nous dit que tous les dimanches il y aura ainsi retraite aux flambeaux pour répondre au désir de M. Coutard qui a manifesté au Conseil municipal un faible évident pour ce genre de promenade.

Les diverses musiques de Saumur y prendraient part à tour de rôle: la musique du collège qui a débuté, celle de l'école mutuelle, la musique municipale.

L'Harmonie saumuroise serait, dit-on, également appelée à donner son concours.

A l'occasion du 14 juillet, M. le général L'Hôte sera promu grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Cette distinction élevée rencontrera dans l'armée et dans notre population saumuroise une approbation unanime.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 délivrés de Paris pour toutes les gares du réseau et réciproquement pendant les journées des 9 au 17 Juillet inclus, seront exceptionnellement valables jusqu'au 19 Juillet inclus.

En outre, les billets dits de Bains de mer délivrés pour les stations balnéaires de l'Océan comprises entre Saint-Nazaire (exclus), Le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), pendant les journées des 9, 10 et 11 Juillet, seront valables pour le retour jusqu'au lundi 19; la délivrance de ces billets continuera, à titre exceptionnel, pendant les journées des 12, 13, 14 et 15 Juillet, et le coupon de retour sera également valable jusqu'au 19.

ALLONNES

Dimanche prochain, 14 juillet, Courses de Vélocipèdes organisées par le Véloce-Club de Saumur, avec les concours et sous le patronage de la municipalité, à l'occasion de la fête nationale.

PROGRAMME

Place de Mail, à 5 heures, première course du Club, ouverte à tous les membres du V.-C. S., distance 2,800 mètres (10 tours). 1^{er} prix, une médaille; 2^e prix, une médaille; 3^e prix, une médaille.

A 5 heures 1/2, deuxième course du Club, pour les membres du V.-C. S., n'ayant pas gagné de prix dans la précédente. Distance 2,240 mètres (8 tours). 1^{er} prix, une médaille; 2^e prix, une médaille; 3^e prix, une médaille.

A 6 heures, Handicap, course obligatoire à tous les coureurs des courses précédentes. Distance 4,120 mètres (4 tours). 1^{er} prix, une médaille; 2^e prix, une médaille.

Prix d'entrée sur le Mail, 25 centimes. Une quête au profit des pauvres sera faite pendant les courses.

Le costume de course est obligatoire pour tous les coureurs.

Pendant les intermèdes, la fanfare exécutera ses meilleurs morceaux.

VÉLOCIPÉDIE MILITAIRE

Nous lisons dans un journal de province:

« Les vélocipèdes, ces merveilleux instruments de locomotion, aujourd'hui si perfectionnés, après n'avoir été que des objets de sport ou de gymnastique, entrent, par leur côté réellement pratique, dans une voie nouvelle des plus intéressantes.

« Tout le monde connaît les prodiges accomplis sur des tricycles, par M.M. Roussel et Baby: 350 à 400 kilomètres en 24 heures, c'est-à-dire plus de 12 étapes de cavalerie faites d'un seul trait, et sans repos, sur un tricycle! Les vitesses vertigineuses, (plus de 32 kilomètres à l'heure) atteintes à bicyclettes, par les de Civry, Duncan, Terront, Médinger.

« Ces courses inouïes, incroyables, qui ne peuvent être dépassées, ni même atteintes par les pur-sang les plus robustes et les plus vifs, vont être utilisées dans l'armée française.

« M. Daniel (Baby), membre du Véloce-Club Béarnais, a écrit au ministre de la guerre une lettre dans laquelle il soumet à

sa haute appréciation un perfectionnement de service des dépêches en temps de paix, lors des grandes manœuvres, consistant dans l'application du bicycle et du tricycle au parcours extra-rapide de distances relativement considérables.

« Des essais se font déjà en Europe et, notamment, en Belgique, en Autriche et en Allemagne par le 64^e et le 84^e régiment poméraniens.

« Il propose au ministre de fournir cinq ou six cyclistes qui, mus par leur patriotisme et l'amour de leur sport favori, seraient décidés à suivre, pendant quinze jours ou trois semaines, un corps d'armée en campagne, à l'occasion des prochaines grandes manœuvres, en se soumettant à toutes les exigences de la discipline militaire. Les machines, l'équipement et même l'uniforme, s'il était jugé indispensable, seraient à la charge des vélocemen volontaires, qui ne demanderaient qu'une chose, être assimilés, pour leur subsistance, aux soldats en campagne.

« Le ministre ne peut point refuser cette offre patriotique et généreuse, et cette noble entreprise doit réussir, surtout si ceux qui s'enrôlent sont des vélocemen hardis et intrépides comme Baby, Roussel, Ch. et J. Terront, Lanneluc-Sanson et bien d'autres, plus sûrs et plus énergiques sur leur monture d'acier qu'un cavalier sur son cheval, et qui n'attendent que l'occasion de se soumettre pendant quelques jours à la discipline militaire pour l'amour de leur patrie et de la vélocipédie.

« Que M. le ministre ou un commandant de corps adresse au président d'une Société vélocipédique de Paris, Rouen, Bordeaux, Angers, Grenoble, Lyon, Montpellier, Pau, Agen, etc., une dépêche avec une mission quelconque qui nécessitera un parcours d'au moins 200 kilomètres, et 30 minutes après la réception de l'ordre, un bicycle roulant, presque invisible et sans bruit, avec une vitesse de plus de 20 kilomètres à l'heure, à travers toutes les routes, portera l'ordre ou remplira sa mission et prouvera ainsi l'utilité du vélocipède dans l'armée.

« Et puis, laisserons-nous encore nos puissants voisins nous précéder dans la voie du progrès et nous devancer dans ce perfectionnement de l'art militaire? »

Comme commentaire de l'article de notre confrère, dit la *France militaire*, nous ajouterons que cette question de l'emploi des vélocipèdes n'est nullement mise au rancard.

Dans plusieurs corps d'armée, entre autres dans le 48^e, il sera organisé pendant les manœuvres un service régulier de courriers au moyen de vélocipédistes.

Le desideratum de M. Daniel, président du *Véloce-Club*, est donc bien près d'être réalisé.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Troisième grand Concours du 4 juillet 1886
Fusil Gras, à 200 mètres

Cible A. — Tir à volonté:
1^{er} prix, M. Perreau; 2^e, M. Pelou; 3^e, M. Baqué; 4^e, M. Menier (L.); 5^e, M. Boutin; 6^e, M. Favaron; 7^e, M. Menagé; 8^e, M. Cottanceau.

Médailles: M.M. de Guibert, Guérin, Gouret et Puichaud.

Cible B. — Tir en cible fixe:
1^{er} prix, M. Perreau; 2^e, M. de Guibert; 3^e, M. Menier (L.); 4^e, M. Broum; 5^e, M. Guérin; 6^e, M. Tremblay; 7^e, M. Favaron; 8^e, M. Regnard; 9^e, M. Dousain; 10^e, M. Lamy (Edmond).

Cible C. — Non sociétaires:
Médailles: M.M. Choinière et Lamy (Alix).

Vingt-quatrième séance au Stand des Récollets, le dimanche 11 juillet 1886, à 8 h. 1/2 du matin. — Tir à la carabine et au pistolet, à 12 mètres; clôture à 9 h. 1/2.

M.M. les Sociétaires sont invités au grand Concours de Tir de Candé, du 18 juillet 1886.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

La *Triboulet* publie, dans son numéro de la semaine dernière, les conditions d'un concours de poésie, sous forme de sonnet, ayant pour sujet: *L'Exil du Comte de Paris*. Les sonnets devront être remis aux bureaux du *Triboulet*, 43, boulevard Haussmann, pas plus tard que le mardi 20 juillet. — Trois diplômes d'honneur seront décer-

nés et la poésie couronnée publiée dans le numéro du *Triboulet* portant la date du 25 juillet.

TERRIBLE EXPLOSION A ANGERS

Samedi, dans l'après-midi, une terrible explosion s'est produite dans les ateliers de pyrotechnie appartenant à M. Vincent, artificier.

Une fusée mal préparée a été cause de cet accident.

Les magasins ont été en partie détruits. Le sieur Alphonse, ouvrier, a été grièvement blessé; son transfert à l'hôpital a eu lieu immédiatement. Son collègue Froger a eu le bras droit brûlé.

M. Vincent a été également dangereusement brûlé.

Grâce aux secours qui ont été immédiatement organisés, on a préservé un baril de poudre emmagasiné dans un pavillon et placé tout au plus à deux mètres du foyer.

LE CRIME DE PELLOUAILES

De nouvelles perquisitions faites au hameau de la rue des Bois, notamment au domicile de Leger-Rattier, ont fait découvrir le marteau qui a servi à commettre le crime.

Le fils de l'accusé a avoué, paraît-il, que ce marteau était taché de sang et qu'il l'avait jeté au feu; une partie du manche est brûlée.

L'instruction se poursuit sérieusement et cette découverte va très probablement amener Léger, s'il est coupable, à faire des aveux.

Si nos renseignements sont exacts, l'auteur présumé de ce crime odieux ne paraît pas du tout affecté; il conserve un calme imperturbable.

Une remarque qui a été faite par les voisins du malheureux Lecomte confirme les soupçons qui pèsent sur cet individu. Il passait tous les matins à l'endroit même où le cadavre de la fille Marie Lecomte a été retrouvé. Bien que Léger ait prévenu le premier les moissonneurs, on est étonné dans le pays qu'il n'ait pas donné l'éveil plus tôt, puisqu'il s'est écoulé un temps relativement long entre l'heure à laquelle Léger se rend à son travail et le moment où ont été prévenus les voisins.

MORT LE JOUR DE SES NOCES

La semaine dernière, le nommé Louis Branchereau, âgé de 28 ans, fermier à l'île, en Joué-sur-Indre (Loire-Inférieure), et la demoiselle Riclet, âgée de 26 ans, demeurant à la Planchette, en Riaillé, se présentaient accompagnés de leurs familles devant le maire de Riaillé, pour contracter mariage.

La cérémonie terminée, époux, parents et amis se disposaient à quitter la mairie quand soudain le marié s'affaissa et tombe comme foudroyé sur le parquet. On s'empresse autour de lui, on l'emporte sans connaissance dans un hôtel, le malade ne recouvre sa connaissance que fort tard dans la nuit.

Le curé de Riaillé, voyant l'état désespéré du pauvre jeune homme, vint à son chevet et là, dans la chambre de l'hôtel, le lendemain matin, bénit le mariage religieux des époux un instant, car Branchereau expirait le même jour, à une heure de l'après-midi.

Le corps a été transporté à Joué-sur-Erdre et la cérémonie funèbre a eu lieu, dans l'église de cette paroisse, à l'heure même où devait être célébrée la messe de mariage.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX DE 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80	
Gobelins...	— 4.00 — 0.90
A trous...	— 4.40 — 4.00
F ^o Fournés...	— 4.40 — 4.00
Nubiennne...	— 4.45 — 4.00

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 4 Juillet 1886.

Versements de 146 déposants (22 nouveaux), 38,444 fr. 36 c.

Remboursements, 29,867 fr. 04 c.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 403, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le mardi 6 juillet, à 2 heures.

En l'étude de M^e BRAC, notaire,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Haute-St-Pierre, 37, reconstruite depuis peu d'années.

Elevée sur caves d'un rez-de-chaussée et 2 étages; greniers; eaux de la Loire à tous les étages; porche donnant accès à de très grandes caves louées à sept locataires étrangers à la maison.

Revenu : 700 francs.

Mise à prix : 8,000 francs.

Cette maison appartient à M^{me} PIRON et autres.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Étude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

A Saumur, Grand'Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le JEUDI 8 JUILLET 1886, à une heure du soir, à Saumur, Grand'Rue, n° 46, dans une maison autrefois occupée par M^{me} DOUSSAIN,

Il sera vendu :

Bois de lits, tables, guéridon, console, chaise, table de nuit, pendule, réveil, couettes, traversins, oreillers, couvertures, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU place de la Bilange. (438)

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA PROPRIÉTÉ

Du Breuil-Bellay

Située commune de Cizay,

Comprenant : bâtiments d'habitation, chapelle, bâtiments de fermier, vaste cour, grand jardin, parc avec beaux arbres, le tout clos de murs, contenant 9 hectares 4 ares.

On pourrait joindre, au gré de l'acquéreur, environ 5 hectares de terre et vigne joignant la propriété et formant avec elle un seul ensemble. Cette propriété est à 200 mètres de la route de Saumur à Doué et à moitié distance de ces deux villes.

S'adresser à M. GALBRUN, propriétaire à Gennes, ou audit M^e TAUGOURDEAU, notaire. (452)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

A LOUER

Deux Chalets

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A LOUER

PRÉSENTMENT

GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable,

Pour noces, banquets, bals,

Comprenant :

Grand CAFFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Foucard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

A LOUER DE SUITE

MAISON DE MAITRE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin.

S'adresser à M. JADBAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23, Occupés par MM. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et du Canada. (904)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Picbat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes

ASSURANCES

ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Remises avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

LECONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)



MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation

DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine

PARIS

Produit de 1^{re} Qualité

CHOCOLAT MASSON

Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grams toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR.
Extraction, Aurification - Prix modéré
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir								
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 14	11 10
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	PortBoulet.	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 22	11 10
9	13	matin	omnibus-mixte.	Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 19	1 25	7 11	12 10
1	21	soir	—	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	28	—	rapide.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	15	—	omnibus.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	42	—	(s'arrête à Angers).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.											
3 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 30	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	8 50	1 30	8 50	1 30	8 50
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	9 51	9 55	Neuville	6 38	1 33	9 55	1 33	9 55	1 33	9 55
9	28	—	rapide.	Lernay	7 02	8 03	2 11	4 58	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	»	Arçay	8 37	9 51	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	10 14	1 57	10 14	1 57	10 14
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	9 54	11 1	Mirebeau	7 50	3 58	11 1	3 58	11 1	3 58	11 1
4	34	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Arçay	8 49	4 08	11 27	4 08	11 27	4 08	11 27
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Loudun	9 24	4 56	12 1	Loudun	9 24	4 56	12 1	4 56	12 1	4 56	12 1
10	4	—	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 56	12 1	4 56	12 1	4 56	12 1

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.